

24-11-09 Finances – Subventions Commune

Extension et réhabilitation du groupe scolaire Jules Ferry et intégration de locaux de petite enfance - Demande de modification du montant du fonds de concours attribué par Saint-Etienne Métropole dans le cadre du plan de relance

Monsieur le Maire expose :

Par délibération du 27 juin 2023, le Conseil Municipal a sollicité pour le projet d'extension et de réhabilitation du groupe scolaire Jules Ferry une aide financière auprès de Saint-Etienne Métropole au titre du plan de relance métropolitain 2021-2023.

Pour rappel, à cette époque, le projet était estimé à 4 531 042 euros HT et la commune avait sollicité un fonds de concours d'un montant de 2 265 521 euros, représentant 50% du coût du projet car elle n'avait aucune certitude de percevoir d'autres subventions.

Depuis cette date et notamment depuis la notification en date du 12 octobre 2023 de la convention relative au versement du fonds de concours sollicité, la commune a obtenu des subventions de l'Etat, de la Région, de la CAF de la Loire et du SIEL.

Ces recettes vont donc modifier le reste à charge de la commune et par conséquent le montant du fonds de concours de Saint-Etienne Métropole.

Le nouveau plan de financement est donc le suivant :

DEPENSES	Montant HT
Travaux – dépenses mandatées	3 913 705 €
Travaux – dépenses engagées	51 933 €
Travaux – solde à payer	201 567 €
TOTAL TRAVAUX	4 167 205 €

DEPENSES	Montant HT
Maîtrise d'œuvre, études et divers– dépenses mandatées	424 943 €
Maîtrise d'œuvre, études et divers - dépenses engagées	13 688 €
TOTAL	438 631 €
Avenants (travaux, MO et divers)	200 000 €
TOTAL GENERAL	4 805 836 €

RECETTES		
Financeurs	Montant	En %
Région Auvergne Rhône Alpes -	600 000 €	12.48%
Etat	1 110 150 €	23.10%
SIEL	54 530 €	1.13%
CAF de la Loire	151 344 €	3.15%
Saint-Etienne Métropole	1 444 906 €	30%
Saint-Priest en Jarez	1 444 906 €	30%
TOTAL	4 805 836 €	100%

Il est demandé au Conseil Municipal :

- de solliciter au titre du plan de relance métropolitain 2021-2023, un fonds de concours de 1 444 906 euros et non de 2 265 521 euros,
- De solliciter par conséquent un avenant à la convention du 12 octobre 2023 relative au versement d'un fonds de concours à la commune pour le financement de l'extension et la réhabilitation du groupe scolaire Jules Ferry et l'intégration de locaux de petite enfance.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- de solliciter au titre du plan de relance métropolitain 2021-2023, un fonds de concours de 1 444 906 euros et non de 2 265 521 euros,
- De solliciter par conséquent un avenant à la convention du 12 octobre 2023 relative au versement d'un fonds de concours à la commune pour le financement de l'extension et la réhabilitation du groupe scolaire Jules Ferry et l'intégration de locaux de petite enfance.

Copie conforme

**A Saint-Priest en Jarez,
Le 5 novembre 2024**

**Le Maire,
Christian SERVANT**

**La Secrétaire de séance
Michèle BISACCIA, 1^{ère} Adjointe**

Délibération du Conseil Municipal de Saint-Priest en Jarez

Séance du 4 novembre 2024

24-11-09 Finances – Subventions Commune

Extension et réhabilitation du groupe scolaire Jules Ferry et intégration de locaux de petite enfance - Demande de modification du montant du fonds de concours attribué par Saint-Etienne Métropole dans le cadre du plan de relance

Le Maire certifie :

1 - que la convocation de tous les Conseillers Municipaux en exercice a été faite dans les formes et délais prescrits par la loi ; que la délibération ci-après transcrite textuellement extraite du registre des procès-verbaux du Conseil, a été affichée par extrait à la porte de la Mairie le lendemain ;

2 - Que le nombre de Conseillers en exercice au jour de la séance était de 29 sur lesquels il y avait 16 membres présents, à savoir :

Etaient présents :

MM. SERVANT Christian - BISACCIA Michèle - MOUNIER Rémy - PELLEGRIN Jacques - GEUSENS Christine - BRUNEAU Claude - ZAVROSA Gilbert - JOTHIE Marc - WOLFF Paule - SAHUC Jean-François - DI PAOLO Antonio - COSSEY Michel - BAUDRY Michèle - ADAM Fabrice - GARBAY Isabelle - BARBE Sylvie

Etaient absents et excusés :

MM. PAPIN Mireille - REPELLINI Raymonde - BOUGAULT Claude - CONVERT Pascale - ACHARD Pierre - SCHERRER Marie-Jeanne - TALIA Christophe - JOLY Florence - LAFON Lise - RODRIGUES SOUSA Hugo - MOURGUES Corinne - PUIPIER Franck

Avaient donné procuration :

Mme PAPIN à Mme BISACCIA
Mme REPELLINI à M. ZAVROSA
M. BOUGAULT à Mme WOLFF
Mme CONVERT à Mme GEUSENS
M. ACHARD à M. PELLEGRIN
Mme SCHERRER à M. BRUNEAU
M. TALIA à M. DI PAOLO
M. RODRIGUES SOUSA à M. SERVANT
Mme MOURGUES à M. MOUNIER

Etait secrétaire de séance :

Mme BISACCIA

Publiée le :